

Utilisation Masque Auto Sauveteur, Détecteur et Appareil Respiratoire Isolant - Sensibilisation ^{UMA}

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchron

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

Maîtriser l'utilisation, la vérification et l'entretien du masque auto sauveteur, du détecteur. Sensibiliser à l'utilisation de l'Appareil Respiratoire Isolant

Public Visé

Toute personne intervenant en espace confiné avec un ARI autonome ou un narguilé.

Pré Requis

Etre âgé de plus de 18 ans

A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Maîtriser l'utilisation des EPI (Détecteur – Masque auto sauveteur)
Savoir mettre et contrôler ses EPI
Sensibilisation à l'utilisation d'un ARI
Respecter les procédures d'intervention et les consignes
Se déplacer dans une atmosphère dangereuse
Connaître les dangers liés aux gaz toxiques et les mesures de prévention associés
Savoir alerter les secours et maîtriser les conduites à tenir en cas d'accident

Parcours pédagogique

THEORIE :

- Les bases de la prévention et la réglementation
- La description des EPI :
 - ARI
 - Contrôleur d'atmosphère
 - Masque auto sauveteur
- Les vérifications des EPI (visuelles, fonctionnelles, réglementaires)
- L'utilisation et l'entretien des EPI
- Les procédures internes du client

1- Les atmosphères respirables

Définitions

Les fumées

Les atmosphères toxiques et leurs dangers

2- Les contraintes physiologiques

Le stress émotif

Le poids de l'appareil

Les perturbations sensorielles

L'augmentation de l'espace mort

L'augmentation du travail du porteur

3- Fonctionnement et description du matériel (ARI)

Le masque

Le micro régulateur

Le détendeur HP

Le harnais

Les bouteilles

4- Règles à respecter (Avant, pendant et après l'intervention)

Le contrôle en vis à vis (R.A.P.A.C.E)

Le calcul de l'autonomie

La surveillance de l'équipe

La communication

L'entretien du matériel

5- Conduite à tenir en cas d'accidents

PRATIQUE :

- Manipulation, vérification, ajustement, utilisation et réglage des EPI
- Exercices et manipulation de l'ARI en simulation d'intervention avec calcul d'autonomie.
- Rangement des EPI

70% de pratique

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique active et participative :

Mises en situation qui permettront aux stagiaires de vérifier leurs acquisitions.

Moyens utilisés :

- ARI autonome OU narguilé
- Feuille de calcul de l'autonomie
- Procédures internes du client
- Auto sauveteur de formation : MATISEC et/ou FENZY et/ouMSA et/ou DRAGER
- Détecteurs
- Revue de presse accessible via un DRIVE à disposition
- QCM
- Mémo
- Attestation individuelle
- **70% DE PRATIQUE**

Qualification Intervenant-e-s

1 formateur certifié en ARI

Méthodes et modalités d'évaluation

Vérification et validation des acquis des stagiaires par le formateur lors des différents exercices en contrôle continu. Cas pratique et QCM en fin de stage.

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap' + Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 4 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650800
Mail : contact@gesfor.fr